

# Chronique du Sablier

La Loire

N°2 décembre 2017

## Quand l'île de Blaison était vraiment une île (2)

Au début des années 1990, la France soucieuse de moderniser son agriculture décide une grande réforme pour modifier le foncier des exploitations : le remembrement. Action ambitieuse qui s'appliquera non sans drames. Le caractère particulier des îles de la Loire ne semble pas avoir fait l'objet d'un traitement particulier.

L'organisation paysagère qui est le fruit d'une longue pratique agricole n'est pas due au hasard. L'arrachage d'une haie, le comblement d'un fossé peuvent avoir de graves conséquences sur les habitats naturels fragiles et les conditions d'écoulement des eaux.



Et surtout, se posent les conditions d'accès aux fermes. Dans le cas de l'île de Blaison, le Pont de l'Île qui enjambe la Boire de Gohier (voir photo page 1) depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, est opportunément utilisé. L'administration chargée du remembrement décide la construction d'un passage maçonné ( photo ci-dessous) en



remplacement du gué traditionnel (situé au droit du bourg de Gohier). La route construite en plein milieu de l'île forme ainsi une boucle, dont il faut bien reconnaître le charme. Cependant, ce micro barrage accomplit lentement mais sûrement son œuvre destructrice sur le milieu naturel sans pour autant que l'agriculture prospère dans l'île.

Ainsi par la conjonction de l'action des hommes et des évolutions naturelles, comme la baisse du niveau d'étiage de la Loire dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, est-on passé de la Petite Loire à la Boire de Gohier, chapelet de trous humides où ne barbotent même plus les canards ; un autre paysage pour le promeneur.

J. J. et J.-L. P.

### Quelques précisions au sujet de la notion de patrimoine naturel

Elle fut présente dès le début des publications effectuées par l'association, soit depuis 2008\*. A l'époque, elle concernait essentiellement la botanique, domaine qui a toujours sa place et va se poursuivre dans « Chronique du Sablier » avec le souhait que de nouveaux articles concernant d'autres aspects du patrimoine naturel soient plus souvent présents dans ce bulletin.

Nous considérons que pour faire partie du patrimoine une plante doit se situer dans l'un des deux cas suivants :

1. avoir **une origine locale**, c'est-à-dire être présente depuis des millénaires, avant même la colonisation humaine. Par exemple, les saules, le chêne pédonculé et bien d'autres arbres, ainsi que de nombreuses plantes herbacées, vivent depuis longtemps au sein de notre patrimoine naturel (dans le sens de « installés dans notre environnement »).



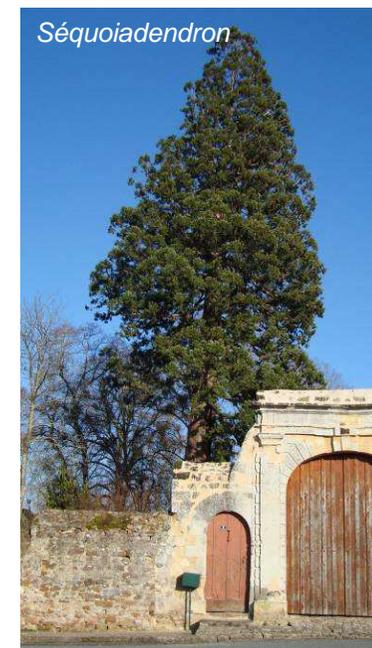
*Chêne pédonculé*

2. avoir **été importée d'une autre région, d'un autre continent**, à condition qu'elle soit implantée dans le sol local et qu'elle puisse s'y développer et se reproduire comme dans son milieu d'origine. C'est ainsi que beaucoup d'espèces exotiques ont pu se faire une place en s'installant dans la campagne ou en se développant dans des jardins.

Parmi les plus spectaculaires on pourrait citer des séquoias, un cyprès de Lambert ainsi qu'un magnolia à grandes fleurs de belles dimensions, catalogué comme arbre remarquable du Maine-et-Loire.



*Fleur de Magnolia grandiflora*



*Séquoiadendron*

En ce qui concerne la **faune locale**, on peut faire une remarque similaire à propos de notre patrimoine : les animaux que l'on rencontre aujourd'hui peuvent avoir été apportés, sciemment ou par inadvertance, dans notre milieu naturel. L'association souhaiterait que des personnes puissent, dans ce domaine, apporter au Sablier les résultats de leurs observations (textes, dessins, photographies,...). On n'oubliera pas la faune des petits Invertébrés (insectes par exemple) nombreux et souvent assez faciles à observer.

Pour nous, le domaine naturel ne comprend pas que les êtres vivants mais également les caractéristiques des milieux dans lesquels ils vivent. Ainsi en sera-t-il des **aspects géographiques** (comme la présence de la Loire), **géologiques** (existence de roches à fossiles végétaux), mais aussi des **conditions climatiques** (d'ailleurs pas uniformes sur l'ensemble du territoire communal), tout ce qui procure l'originalité de nos villages.

\* Ces publications peuvent être consultées sur le site de l'association :  
<http://le-sablier.net>